

Prestations de retraite supplémentaires—Loi

● (2120)

Je me rends compte que les fonctionnaires, actifs ou à la retraite, inspirent une animosité générale; les sondages d'opinion l'ont démontré. Des grèves qui ont fait beaucoup de tapage dans certains secteurs—celui des Postes notamment—ont suscité une certaine amertume. Peu importe que la plupart des conflits de travail dans le secteur public se règlent à l'amiable et sans le recours à la grève; jamais les fonctionnaires ont-ils été aussi discrédités. Comme on peut le penser, le gouvernement pense pouvoir rétablir sa cote de popularité qui est tombée à zéro d'un bout à l'autre du pays en faisant preuve de rigueur aux dépens des fonctionnaires. MM. Gallup et Goldfarb ont appris au gouvernement que ces derniers n'ont pas la faveur du public, aussi le gouvernement a-t-il décidé de s'en prendre à eux afin de courtiser la faveur du public.

Voilà à quoi rime le bill C-133. Il ne s'agit pas tant d'un projet de loi que d'une tactique de relations publiques. Après avoir acculé le pays à la faillite avec 14 ans de prodigalité le gouvernement a soudainement décidé de faire de l'austérité son cri de ralliement pour essayer de regagner l'appui de la population. Mais le public ne sera pas dupe de cette conversion apparente. On ne le trompe pas aussi facilement. Il voit et la façade et la duplicité. Il ressent instinctivement l'injustice fondamentale que recèle le bill C-133.

Ma circonscription de Hillsborough qui comprend la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, abrite de nombreux fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Je connais personnellement nombre d'entre eux et je peux en reconnaître bien d'autres. En ma qualité de député, je dois collaborer de très près avec ces gens-là et avec leurs collègues de toute la région atlantique, surtout dans les bureaux régionaux, et ici, à Ottawa. D'après ce que j'en sais, les fonctionnaires sont les gens les plus calomniés de toute la société, sans doute parce qu'ils ne cherchent pas eux-mêmes à améliorer leur image auprès du public. Règle générale, on les considère comme des planqués, surpayés, et trop bien traités pour le travail qu'ils font. La vérité est tout autre: le Canada possède l'une des meilleures fonctions publiques au monde à l'exception peut-être de la Grande-Bretagne de qui nous avons hérité nos traditions de dévouement et de professionnalisme.

Paradoxalement, la façon dont le public perçoit les fonctionnaires découle de leur efficacité à accomplir leur travail, c'est-à-dire de leur discrétion et compétence. Et ce n'est que lorsqu'ils se mettent en grève que nous nous rendons compte combien leurs services nous sont indispensables. Proportionnellement, le gouvernement abrite autant d'employés compétents et qualifiés que tout autre secteur d'activité. Je défie quiconque de me prouver le contraire.

De même l'efficacité immuable que l'on attribue volontiers aux employés des grandes sociétés privées est aussi surfaite que la mauvaise réputation des fonctionnaires. Si le public considère à tort les fonctionnaires comme des fainéants, des planqués grassement rémunérés et gâtés, il se trompe, également mais pour différentes raisons, dans sa perception des employés du secteur privé. Le temps ne me permet pas d'approfondir cette question, et je me contenterai de prier ceux qui pensent autrement de se documenter un peu sur la science politique, les études de gestion et la sociologie. Lisez ces études sur la gestion des sociétés en Amérique du nord qui remettent sérieusement en question la compétence de l'entreprise privée, laquelle

bénéficiait d'un préjugé favorable. Quelques-uns des géants Nord-américains abritent en réalité nombre d'incompétents, depuis les plus bas échelons jusqu'aux principaux dirigeants payés 1 million de dollars par année. La société Chrysler en est un exemple.

En exigeant des fonctionnaires, y compris des retraités, qu'ils supportent le poids de son programme d'austérité, au lieu d'élaborer une stratégie générale des salaires et des prix, ce qui serait plus juste, le gouvernement semble accepter et même propager l'idée bien ancrée que ce sont les fonctionnaires qui sont responsables du taux d'inflation. Or, rien n'est plus loin de la réalité. Car les grands responsables depuis 14 ans, ce sont les bonzes politiques du Cabinet fédéral, surtout le premier ministre (M. Trudeau). Au cœur du problème de l'inflation, 14 années de dépenses incontrôlées qui ont connu une augmentation inimaginable de 630 p. 100 depuis que le premier ministre a pris le pouvoir en 1968. Cette année, le déficit fédéral dépasse de quelque 12 milliards de dollars tout le budget du gouvernement fédéral la première année que le premier ministre est entré en fonctions.

Chaque contribuable assume cette année une part de la dette publique équivalant à \$14,100, et ce chiffre ne tient pas compte de leurs dettes personnelles. Cette année seulement, le service de la dette va coûter \$700 à chaque citoyen, hommes, femmes et enfants. Pas étonnant que le gouvernement emprunte pour rembourser les intérêts des emprunts qu'il a contractés depuis longtemps. Monsieur le Président, si vous ou moi ou n'importe quel autre citoyen administrons notre budget comme le fait le gouvernement, nous aurions fait faillite depuis longtemps déjà ou nous aurions été jetés en prison ou peut-être les deux à la fois.

Après avoir augmenté l'ensemble de ses dépenses cette année de quelque 20 p. 100, après avoir accumulé un déficit de 24 milliards de dollars rien que cette année—un déficit deux fois plus élevé que celui qui était prévu il y a à peine sept mois—voilà que le gouvernement exige des employés à la retraite des augmentations de leurs prestations qui ne dépassent pas les 6 et 5 p. 100, prestations qu'ils ont réussi eux-mêmes à accumuler dans un fonds à coup de déductions sur leur chèque de paie lorsqu'ils travaillaient.

Une pension qui n'est pas indexée est une sorte d'assurance-pauvreté. Les actuaires—et je ne prétends pas en être un—n'ont pas cessé de répéter que la moyenne des gens qui vivent de prestations de retraite non-indexées à l'âge de 65 ans verront au moment de leur décès leur revenu réduit au quart de ce qu'il était si le taux d'inflation reste à 10 p. 100 comme c'est le cas actuellement. Une pension indexée ce n'est pas le pactole. Ce n'est pas comparable au billet gagnant du Sweepstake irlandais. Et ce n'est pas non plus comparable aux émoluments d'un sénateur nommé par le gouvernement libéral. C'est pour cette personne l'assurance qu'elle pourra toujours joindre les deux bouts, qu'elle pourra se nourrir et se vêtir comme d'habitude pendant toutes les années qui lui restent à vivre. Est-ce trop demander pour quelqu'un qui a bien servi le pays pendant une longue carrière? Il est évident qu'un pays aussi grand, aussi riche, et dont les ressources sont aussi abondantes que le Canada ne peut faire moins pour ses retraités.

● (2130)

On a permis que ce mot «indexé» devienne en quelque sorte une injure, surtout quand il s'applique aux traitements et